

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE



Finances :
Plus de 5 millions d'euros de subventions
pour cofinancer le Grésy de demain !

p.10

Bien vivre ensemble : quand
les associations se mobilisent
pour nos assiettes ! p.3

Le Grésy de demain : retour
en images sur le chantier de
L'Esquisse p.12

C'est quoi ce chantier ?
Aménagement en vue du côté
de la route de l'Albanais p.16



Florian MAITRE

Maire de Grésy-sur-Aix

Conseiller Départemental de la Savoie

f florian.maitre.12

SOMMAIRE

- p.3 BIEN VIVRE ENSEMBLE
- p.4 GRÉSY CITOYENNE
 - p.4 recensement
 - p.5 Incendie de Pré-rouge
 - p.6 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy
- p.7 JEUNES À GRÉSY
 - p.7 Carte OKAY Savoie
 - p.8 Du côté des écoles et du collège
- p.10 FINANCES
 - Plus de 5 millions d'euros de subventions pour cofinancer le Grésy de demain !
- p.12 LE GRÉSY DE DEMAIN
 - Retour en images sur le chantier de L'Esquisse.
- p.16 C'EST QUOI CE CHANTIER ?
 - Aménagement en vue du côté de la route de l'Albanais.
- p.18 GRÉSY EN VERT
 - Parc de la Mairie
- p.19 LA VIE DES SERVICES
 - Le Pôle Enfance, un espace d'accueil et de lien social pour les tout-petits et leurs parents.
- p.20 GRAND LAC, L'AGGLOMÉRATION
- p.21 ÇA S'EST PASSÉ À GRÉSY
 - Les grands moments de ces derniers mois !

Chères Grésyliennes, Chers Grésyliens,

L'automne s'est installé et nous voilà à quelques semaines de Noël, déjà. Malgré la météo morose de cet été, la programmation culturelle variée a rythmé vos soirées. Et cela a été un vrai succès populaire : merci à toutes et à tous pour votre large participation et surtout, aux associations et bénévoles pour l'organisation.

Fort de ce succès, nous continuerons d'animer notre commune avec, notamment, la première fête de l'hiver. Au programme : fanfare, boîte aux lettres du père Noël, marché de Noël et Grésy'thon. Merci à l'APE, au Comité d'Animation et à Roc et Vertige pour cette organisation. Hâte de vous y retrouver !

Mais cet été n'a pas été de tout repos. Les orages à répétition ont occasionné de nombreux débordements des réseaux d'eaux pluviales sur toute la commune. Les ruisseaux « le Loche » et « la Droise » ont débordé de manière importante à quatre reprises impactant de nombreuses maisons du hameau. Elus, services et partenaires extérieurs, tels que le CISALB ou l'ONF, se sont mobilisés rapidement pour résoudre de manière définitive ces débordements et répondre aux questions légitimes des riverains. Ces événements imprévisibles et d'une intensité extrême me font penser que nous sommes loin d'être prêts face au dérèglement climatique ...

Mais c'est le dimanche 11 août à 15h45 que la Commune a particulièrement été ébranlée. L'incendie qui a totalement détruit 3 immeubles à Pré-Rouge a marqué les Grésyliennes et Grésyliens tant par la vitesse de propagation du feu que l'importance du sinistre.

}} Permettez-moi d'avoir une pensée chaleureuse pour les sinistrés qui affrontent avec dignité et courage ce terrible incendie. }}

A notre juste place, la Commune a été, dès les premières minutes, à leurs côtés pour les accompagner, guider et aider dans toutes les étapes qu'ils ont dû affronter. Merci aussi aux équipes de l'OPAC qui se sont démenées immédiatement, durant la semaine du 15 août, pour trouver une solution de relogement pérenne ou transitoire en attendant une solution définitive qui corresponde à leurs besoins. Merci aussi aux particuliers, entreprises, associations ou bénévoles pour l'incroyable élan de solidarité qui s'est manifesté dès les premières minutes. Par ces actions ou par ces dons, vous avez démontré qu'il est possible de « faire société » et que l'altruisme est encore une valeur forte de nos jours. C'est aussi le service public qui a parfaitement joué son rôle s'il fallait encore le démontrer. Merci à toutes les administrations, pompiers, Gendarmes, Policiers, agents territoriaux et partenaires pour leur mobilisation, réactivité, agilité et efficacité.

Grésy-sur-Aix, une commune solidaire et citoyenne !

Chaleureusement,


Quand les associations se mobilisent pour nos assiettes !

Des paniers solidaires, une initiative au service des habitants.

Le **Secours Catholique de Savoie**, soutenu par la Commune, a lancé depuis le début de l'année, une aide alimentaire hebdomadaire constituée de paniers solidaires contenant des denrées issues de producteurs locaux.

Cette aide vient répondre concrètement à une augmentation importante et malheureuse des bénéficiaires observée depuis plusieurs mois alors même que les associations observent une baisse significative des dons alimentaires et des bénévoles. Le Département de la Savoie, les communes de Grésy-sur-Aix, La Biolle et Entrelacs ont coordonné la meilleure réponse adaptée et ces paniers permettent ainsi de soutenir les familles qui en ont le plus besoin avec des produits de qualité, mais aussi de soutenir les producteurs de notre territoire ! La Commune de Grésy-sur-Aix soutient financièrement cette initiative.



En complément, tous les jeudis après-midi, de 14h à 16h, ont lieu des « accueil-cafés » où chacun peut venir partager un moment convivial, une activité, obtenir de l'aide sur l'emploi des démarches administratives, etc. N'hésitez pas à aller les rencontrer !

- **Lieu** : maison paroissiale de Grésy-sur-Aix
- **Quand** : le jeudi après-midi
- **Contact** : 06 02 08 55 82



Des légumes locaux livrés par l'ACEJ, ça vous dit ?

De son côté, **l'ACEJ propose de manière expérimentale un nouveau service de livraison de paniers de légumes locaux et de saison fourni par l'exploitation familiale « Les jardins des Hautins » située à Méry.**

Cette initiative portée par la **fédération des centres sociaux des 2 Savoie, la CAF ainsi que l'ACEJ** permet à toutes personnes d'accéder à une nourriture saine et locale et de soutenir une démarche associative de solidarité. En complément, l'ACEJ transmet 5 paniers solidaires par semaine au Secours Catholique.



COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Selon la demande et pour satisfaire le plus grand nombre de familles, les commandes se font tous les 15 jours.
- Par mail à secretariat@acej-gresy.fr, ou directement via le site de "Hello Asso"
- Les foyers ayant un quotient familial inférieur à 1000 peuvent commander des paniers dits « solidaires » (6€ pour un panier pour 4 personnes) et les foyers ayant un quotient familial supérieur à 1000 peuvent commander des paniers classiques (16€ pour un panier pour 4 personnes).

INTÉRESSÉ(E) ? CONTACTEZ L'ACEJ :

- secretariat@acej-gresy.fr
- <https://www.acej-gresy.fr/>
- 04 79 34 86 46



Recensement

entre janvier et février 2025 : préparez-vous !

En 2025, Grésy-sur-Aix va recenser ses habitants. Une opération qui permet de connaître l'évolution de sa population mais aussi ses besoins pour ainsi développer les projets qui permettront d'y répondre. Ça commence à partir du 15 janvier 2025. Comment ça se passe ?

Un courrier du Maire est déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournit une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Il suffit simplement de suivre les instructions indiquées pour se recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier peuvent bien sûr vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2025 ?

Contactez impérativement la Commune :
Mairie de Grésy-sur-Aix,
1, place de la Mairie
73100 – Grésy-sur-Aix

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !), répondre au recensement, définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc., et d'identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs, de commerces et de logements.

Recensement
de la population 2025



Par exemple, grâce aux résultats du recensement de la population, nous avons anticipé un réaménagement du Cœur de Vie. L'Esquisse en particulier est une véritable pierre angulaire d'une stratégie plus globale d'anticipation des besoins des grésyliennes et des grésyliens. En effet, ce lieu est indispensable à la commune pour accompagner l'évolution démographique de notre territoire :

- en accueillant la bibliothèque anciennement accolée à l'école il a permis, par un savant jeu de chaises musicales, la **création de 4 classes à l'école élémentaire** de manière rapide afin de stabiliser son fonctionnement.
- par l'accueil des associations, il permet de libérer les locaux associatifs dans le bâtiment de l'ancienne école qui pourront par la suite être utilisés par l'ACEJ et permettre de **répondre aux besoins d'accueil toujours croissants des familles qui travaillent**. Des locaux seront encore disponibles pour une potentielle école mixte à plus long terme.
- on peut ajouter à cela **l'optimisation énergétique** qu'il va apporter par le regroupement sous le même toit de plusieurs usages communaux et la destruction ultérieure rendue ainsi possible des bâtiments « passoires thermiques » qu'il reste sur la commune. ■

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter



Christine Magnen, coordinatrice :
recensement@gresy-sur-aix.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Incendie de Pré-Rouge : merci pour votre solidarité !

Le 11 août dernier, un incendie se déclarait dans les logements OPAC de la résidence Pré-Rouges, détruisant 3 immeubles. Au total, 24 familles ont tout perdu en seulement quelques minutes. Face à cet évènement d'une rare gravité, une incroyable mobilisation et solidarité se sont manifestées : merci à tous.

À 15h45, un violent incendie se déclarait sur le secteur de la gare aux immeubles de Pré Rouge. Coordonnés grâce à l'activation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les élus, les services municipaux, l'OPAC, les pompiers et les gendarmes, appuyés par la police municipale de Grésy-sur-Aix et d'Aix-les-Bains se sont rapidement mobilisés sur les lieux et en Mairie. Ils ont pu agir au plus vite pour stopper l'incendie et surtout apporter leurs aides aux sinistrés. Ce sont malheureusement 24 familles qui ont vu leurs logements détruits et 8 autres qui ont dû quitter leur appartement le temps que ces derniers soient de nouveau habitables.

Suite à l'activation du PCS, la totalité des résidents a rapidement pu être prise en charge et bénéficier d'une cellule psychologique activée dès le lendemain de l'incident. Tout d'abord accueillis au sein de la salle polyvalente, les sinistrés ont pu être relogés pour deux soirs dans des logements financés par le CCAS, ce grâce aux dons réalisés par les associations en soutien aux victimes. Le temps que les assurances s'organisent et s'emparent de cette situation. Seulement trois jours après l'incendie, grâce à la coordination de la Commune et l'OPAC, les familles recevaient une ou plusieurs propositions de relogement s'approchant le plus possible de leurs attentes.

Face à cette crise, un élan de générosité s'est immédiatement manifesté de la part des habitants et associations du territoire. D'importants dons de vêtements, de kits de première nécessité ou de meubles ont été apportés aux familles avec l'aide de L'Entraide Aixoise et celles des Chantiers Valoristes de Drumettaz-Clarafond, sans compter les propositions d'accueil faites par les habitants.

Il aura fallu une semaine à la dizaine de bénévoles pour trier les nombreux dons de vêtements.

Merci !

Un immense merci à toutes et tous pour votre soutien témoigné aux familles ! Habitants de Grésy et des communes alentours, associations et bénévoles : vous avez été nombreuses et nombreux à proposer votre aide, à mobiliser vos forces pour apporter votre soutien. N'oublions pas les gendarmes, pompiers, policiers, agents communaux, OPAC, élus et toutes les forces mobilisées. Conjuguer nos forces aura permis une prise en charge rapide face à cette situation de crise et apporter une solution la plus appropriée aux sinistrés. Espérons qu'ils pourront à présent se reconstruire et retrouver un semblant de « vie normale ». Nous pensons bien à eux.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), qu'est-ce que c'est ?

Elaboré et activé sous la responsabilité du Maire, le PCS est un document visant à **organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgences et ainsi assurer la sécurité des habitants et la bonne coordination des secours**. Il permet :

- **d'anticiper** et **coordonner les actions** à mener avec méthode,
- de **mobiliser** des ressources (humaines et matérielles) sur le territoire,
- de **coordonner des acteurs impliqués** (élus et services municipaux, les sapeurs-pompiers, la gendarmerie, etc.),
- de **coordonner la communication** au grand public
- **d'inventorier** les moyens propre de la Commune et des entreprises mais aussi les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.

Concrètement il permet tout simplement aux équipes communales, élus, comme agents, d'être mieux préparés pour être efficaces en cas de problème important comme cela a été le cas le 11 août dernier. ■

Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy,

« un esprit d'équipe pour aider les autres » !

Le saviez-vous ? Se former pour devenir sapeur-pompier, c'est possible dès 12 ans ! A Grésy, ce sont 6 jeunes volontaires qui se sont engagés au sein de la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy composée d'adolescents du bassin Aixois. Zoom sur cette formation.

Créée par le Major Lucien Forgnone, la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Cusy existe depuis 1994. Elle accueille plus d'une vingtaine de jeunes de 12 à 18 ans de Haute-Savoie et Savoie. Ils se réunissent le samedi pour les cours théoriques, les activités sportives et la mise en pratique de manœuvres d'incendie et de secourisme.

Devenir Jeune Sapeur-Pompier, c'est :

- **découvrir** le travail en équipe,
- **apprendre** les gestes qui sauvent,
- **s'initier** aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie,
- **découvrir** les véhicules spécialisés,
- **apprentissage** sur le fonctionnement des services de secours,
- passage du **Brevet National de JSP** à 16 ans.

Forte de son expérience, cette section se distingue par son palmarès qui est loin de passer inaperçu. Enchaînant les Championnats départementaux, régionaux et nationaux depuis 1995, **la section de Cusy est arrivée 9ème au concours de manœuvre sur 102 équipes (soit 1000 jeunes) en juillet dernier** au Rassemblement Technique National à Angers.

Investissement, partage, rigueur, cohésion, autant de valeurs qui rassemblent les Jeunes Sapeurs-Pompiers au sein d'une équipe de passionnés qui sont tous bénévoles. La section de CUSY a formé des anciens Jeunes Sapeurs-Pompiers qui sont devenus Sapeurs-Pompiers Volontaires au sein des Centres de Secours d'Aix, Sud Lac et Chambéry. En espérant que cela puisse continuer dans cette dynamique. Bravo à tous pour leur engagement au quotidien ! ■



Pour suivre l'actualité de la section, rendez-vous sur leur page Instagram : [jsp_cusy](https://www.instagram.com/jsp_cusy)



©S.Forgnone

Charline C., 15 ans, en 3^{ème} année.

« J'ai toujours été intéressée par les métiers d'aide à la personne. Quand j'ai su que l'on pouvait intégrer la formation JSP, je me suis dit que ça pouvait m'ouvrir des voies, comme celle d'être Sapeur-Pompier Volontaire lorsque j'aurai 17 ans. Ce que j'aime dans cette section, c'est l'esprit d'équipe, la cohésion, on est toujours là l'un pour l'autre. La façon dont on est formé aussi est stricte mais conviviale, j'ai beaucoup pris en maturité depuis ma 1ère année. Tout est intéressant, c'est difficile de choisir mais j'aime particulièrement réaliser des manœuvres. »

Augustin D., 15 ans, en 3^{ème} année.

« Mon rêve serait de devenir Pompier de Paris. Du coup j'ai intégré cette formation pour commencer le plus tôt possible ce métier. C'est exigeant mais on apprend beaucoup, autour de valeurs comme la cohésion de groupe et le respect. Avant d'intégrer cette section, je discutais essentiellement avec des gens de mon âge. Aujourd'hui j'ai des amis de tous âges, cette formation m'a permis de m'ouvrir aux autres. Quand j'y vais, c'est pour les retrouver. Il y a vraiment une bonne ambiance, avec des moniteurs stricts mais sympas. »



©S.Forgnone



©Département de la Savoie

CARTE OKAY SAVOIE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Portée et financée par le Département de la Savoie, la carte OKAY Savoie permet à tous les collégiens savoyards de bénéficier à chaque rentrée scolaire de 100 € versés par le Département. Comment ça fonctionne ? Il suffit de la demander !

Qui peut bénéficier de la carte ?

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, tu peux en bénéficier si tu habites en Savoie et que tu es dans un collège savoyard ou dans un établissement d'un département limitrophe !

Comment dépenser tes 100 € ?

Ton crédit de 100 € te permettra de financer des activités sportives, culturelles et de loisirs auprès des partenaires adhérant au dispositif (adhésion à un club, abonnement, billetterie, livres, jeux de société, etc.).

Comment l'obtenir ?

Il te suffit de la commander à partir du 26 août sur la plateforme en ligne okaysavoie.fr en t'y connectant avec ton identifiant « **Ma classe en Savoie** » si tu es dans un collège public ou avec ton identifiant « **École directe** » si tu es dans un établissement privé. Si ton collège n'a pas d'espace numérique de travail, tu peux la commander avec un certificat de scolarité, une copie de livret de famille et un justificatif de domicile.

Comment l'utiliser ?

Tout simplement en présentant le QR code de la carte ! Sache que tu peux aussi utiliser sa version dématérialisée grâce à l'appli OKAY Savoie (téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store).

Tu as déjà ta carte OKAY Savoie ?

Surtout conserve-la précieusement ! Elle est valable pour toutes tes années au collège. Si tu n'as pas utilisé tout ton crédit cette année, tu as jusqu'au 31 décembre prochain pour le faire.

Tu as perdu ta carte OKAY Savoie ?

Pense à verrouiller ta carte sur okaysavoie.fr ou par téléphone au **04 80 81 94 20**. Pour son remplacement, 5 € seront prélevés sur ton crédit. ■



Nathalie Schmitt, Vice-Présidente du Département

« Cette carte OKAY a immédiatement rencontré un franc succès ! Nous avons décidé de la mettre en place l'année dernière afin d'accompagner le pouvoir d'achat des familles. 100€ par an et par élève pour que tous les enfants de Savoie puissent accéder à la culture, aux sports et à des divertissements sans frein financier. »



Des méchants à l'école maternelle !

Chaque année, l'équipe de l'école maternelle détermine un thème général. Pour quoi faire ? Donner du sens aux apprentissages pour les petits, travailler autour d'albums en commun et articuler sorties, animations, spectacles en lien avec ce thème.

Pour l'année 2024/2025, c'est le thème « Les méchants dans la littérature enfantine » qui a été choisi ! Ogres, sorcières, monstres, loups et autres affreux personnages vont donc venir ponctuer les différentes périodes de cette année scolaire.

Si les méchants occupent rarement la place principale d'une histoire, ils sont pourtant essentiels et d'ailleurs, c'est en se confrontant à eux que les héros deviennent grands et admirables. A travers ce thème, l'objectif c'est aussi de construire une première culture littéraire, en abordant des œuvres fortes, classiques, tels que les contes dans lesquels les méchants occupent toujours une place centrale ou plus contemporaine.

Nous allons donc trembler, frissonner mais surtout nous allons découvrir différents personnages et vibrer autour d'émotions intenses, qu'il faudra apprendre à verbaliser et apprivoiser ! ■

©Emmanuelle Palumbo,
Directrice de l'école maternelle

Des inaugurations à l'école élémentaire !

C'était une fin de journée festive jeudi 17 octobre à la sortie des classes de l'école élémentaire. Pourquoi ? L'Équipe Municipale avaient le plaisir **d'inaugurer l'extension de l'école et de sa fresque**, en présence de Mme Tur, Secrétaire Générale de la Préfecture, Mme Schmitt, Vice-Présidente du Département et de Mme Dal Palu, Directrice de l'école et son équipe.

Avec cette extension, **3 nouvelles classes, une Bibliothèque Centre de Documentation, de nouveaux sanitaires ont pu être créés et la cour a pu être agrandie**. « C'était un projet ambitieux, mais nécessaire pour répondre à la forte demande scolaire d'une po-



pulation jeune et croissante » explique Florian Maitre, Maire. Avec un **budget de 700 000 €**, ces travaux ont permis aux élèves et à l'équipe pédagogique de bénéficier de plus d'espace et de meilleures conditions d'apprentissage.

Cette célébration fut également l'occasion **d'inaugurer la fresque artistique réalisée collectivement par les élèves de CM1 et de CM2 de l'école avec l'artiste Tom, alias PALM**. L'objectif ? Encourager la participation de tous les élèves à la vie artistique et culturelle, entre autres, par la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture (*Plus d'informations dans le Grésy'lien de juin 2024*).

De beaux projets pour l'éducation grésyenne ! ■



Nouvelle année scolaire, nouveau self au collège !

Cette rentrée scolaire s'est bien déroulée au collège Le Revard avec toujours la volonté d'accueillir au mieux les élèves. Ainsi pour les classes de 6^{ème} la participation au **plan montagne** a été renouvelée pour permettre une sortie de cohésion en randonnée avec une nuitée en refuge, même si malheureusement la météo n'a pas été au rendez-vous, ce qui a pu perturber le départ de deux classes pour lesquelles nous essaierons de proposer une autre action au cours de l'année scolaire.

La nouveauté importante pour la qualité de vie au collège des élèves comme des personnels est certainement **la mise en service du premier self collaboratif par le conseil départemental de la Savoie dans un collège**. Les élèves s'installent à table avec leur plateau puis vont se servir sur des îlots à disposition avec notamment les entrées et le plat chaud. Cette nouvelle formule est remarquable et d'ailleurs quelques élèves nous partagent leur impression :

Noa

« Je préfère le nouveau self. J'aime bien le fait qu'on se serve nous-même. Pour moi ça évite le gaspillage. »

Soline

« Je trouve que le self est très bien et qu'on y mange bien. »

Gabriel

« le self est très bien car on peut manger plus et on gâche moins. »

Malo

« Le self est bien car on peut se resservir et on peut prendre la quantité qu'on veut. »

Ces quelques témoignages confirment tout l'intérêt de cette nouvelle organisation, saluée aussi par le personnel qui confirme une amélioration des conditions de travail et une participation à notre engagement pour le développement durable par une diminution des déchets et une baisse de la consommation d'eau. **Que cette belle dynamique perdure ! ■**

©S.Rossi, Principal du Collège Le Revard



Le défi de la mobilité !

Les 326 élèves de l'école élémentaire et les enseignants des 12 classes sont au travail depuis la rentrée de septembre 2024.

Dans le cadre de l'Enseignement au Développement Durable, l'école a renouvelé, pour la deuxième année consécutive, sa participation au Défi des écoliers en faveur de la mobilité douce organisé par Grand Lac.

Le 20 septembre, ce sont 51,6% d'élèves de l'élémentaire qui ont joué le jeu en se rendant à l'école

à pied, à vélo, en bus, en trottinette, ou en covoiturage, soit une hausse par rapport à l'an dernier (46.8%). La Commune leur a offert un jus de fruit à leur arrivée pour soutenir leur action.

Les écoliers espèrent que leur initiative incitera leurs parents à tenter l'aventure du pédibus (trois lignes possibles) et que tous prendront exemple sur eux en choisissant des modes de déplacement doux. ■

©Christelle Dal Palu, Directrice de l'école élémentaire

Plus de 5 millions d'euros de subventions pour cofinancer le Grésy de demain !



Pose de la première pierre de L'Esquisse en présence de tous les financeurs.

Dès 2021, la Commune s'est dotée d'une politique d'investissement ambitieuse puisque ce sont 13 millions d'euros qui vont être investis sous ce mandat. Pour ce faire, le Conseil Municipal a adopté le 23 mars 2022 un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

Qu'est-ce que c'est ?

La liste de l'ensemble des projets programmés par l'équipe municipale sur la durée du mandat et des financements qui leurs seront attribués.

Véritable feuille de route, le PPI sert de guide pour anticiper, prioriser, concrétiser et permettre de phaser les demandes de subvention et ainsi de maximiser les investissements ! Il permet aussi de tenir les habitants informés des actions engagées et de leur phasage dans le temps.



Ainsi, dans une optique de réalisation du programme sur lequel l'équipe municipale a été élue, plusieurs axes ont pu être fléchés tels que :

- maîtriser le développement :** structuration d'un Cœur de vie à la Sarraz, sécurisation du hameau de la Chevret, etc.
- anticiper les services à la population :** création de 4 classes à l'école élémentaire et d'un centre de documentation, création de L'Esquisse, équipements scolaires et petite enfance, etc.
- transition énergétique et écologique :** agrandissement et végétalisation de la place Paulette Besson, modernisation de l'éclairage public en LED, création d'une liaison douce Sarraz / PAE des Sources, création de 2 parcs urbains, etc.
- développer le « bien vivre ensemble » :** modernisation et déploiement de caméras de vidéoprotection, budget Conseil Municipal des Jeunes, etc.

De généreux partenaires financiers que nous remercions !

Inscrits dans une logique de transition et de préservation de l'environnement, les projets portés par la Commune ont la chance de recevoir de généreuses subventions car ils répondent aux orientations de subventions de nos partenaires financiers. Ainsi, ce ne sont pas moins de 5 millions d'euros TTC qui sont attribués à Grésy-sur-Aix, soit 38% des investissements.

Fruit d'un travail aussi fastidieux que minutieux pour réaliser les demandes, ces subventions constituent une opportunité financière immense car elles permettent de concrétiser les projets sans dégrader la situation financière de la commune, en complément des autres modes de financement (taxe d'aménagement, vente des terrains du Cœur de vie, etc.). Après ces investissements et grâce à ces subventions, la situation budgétaire à échéance de 2026 sera améliorée par rapport à 2020. Un exploit en cette période d'incertitude et d'inflation !

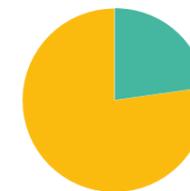
Ainsi, en 2026, plus de 95% des engagements pris en 2020 seront tenus !

	SUBVENTIONS OBTENUES (2020 - 2024)	SUBVENTIONS A OBTENIR (2025-2026)
CDC	28 532 €	
CISALB	130 022 €	
DÉPARTEMENT	817 382 €	70 000 €
ÉTAT	1 697 309 €	300 000 €
FONDS VERT	232 497 €	
EUROPE	1 641 566 €	
GRAND LAC	45 900 €	
RÉGION	329 666 €	50 000 €
SDES	113 899 €	
TOTAL	5 036 773 €	420 000 €

QUELQUES EXEMPLES CONCRETS !

■ Autofinancement (minimum légal de 20%)
■ Subvention (maximum légal de 80%)

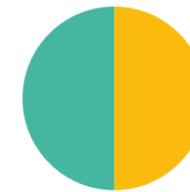
L'Esquisse
4 135 443 € HT
23 % soit 940 579 €
77 % soit 3 194 864 €



Parc de la Mairie
164 971 € HT
76 % soit 125 199 €
24 % soit 39 772 €



Extension de l'école
656 540 € HT
50 % soit 326 540 €
50 % soit 330 000 €



Sécurisation de la Chevret
87 244 € HT
38 % soit 33 508 €
62 % soit 53 736 €



Un très grand merci à nos partenaires grâce auxquels les projets structurants de Grésy peuvent voir le jour !

Découvrez en images l'évolution du chantier de L'Esquisse !



Situé au centre du nouveau Cœur de vie, L'Esquisse, espace dédié aux synergies citoyennes, impactera favorablement la dynamique associative, culturelle et d'animation de la commune. Retour en images sur ce chantier débuté il y a un an.



Travaux préparatoires du terrain : le terrassement.



Début de réalisation du gros œuvre du bâtiment.



Démolition des box pour créer des places de stationnement supplémentaires.



Pose des cloisons et des divers réseaux.



Pose des menuiseries

Installation des sondes géothermiques.
Grâce à cette technique et avec l'ajout de
panneaux photovoltaïques, L'Esquisse produira
95% de ses propres besoins énergétiques.



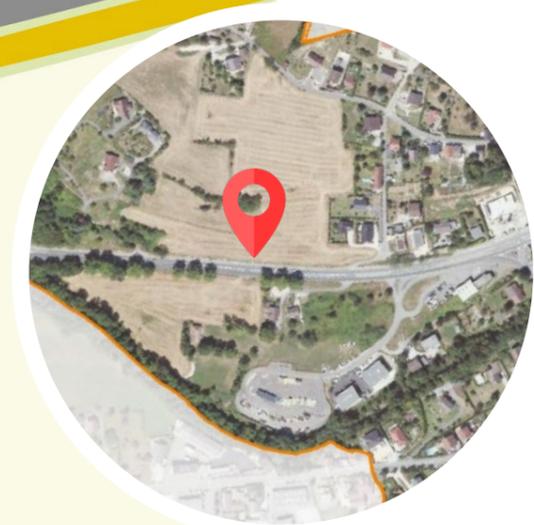
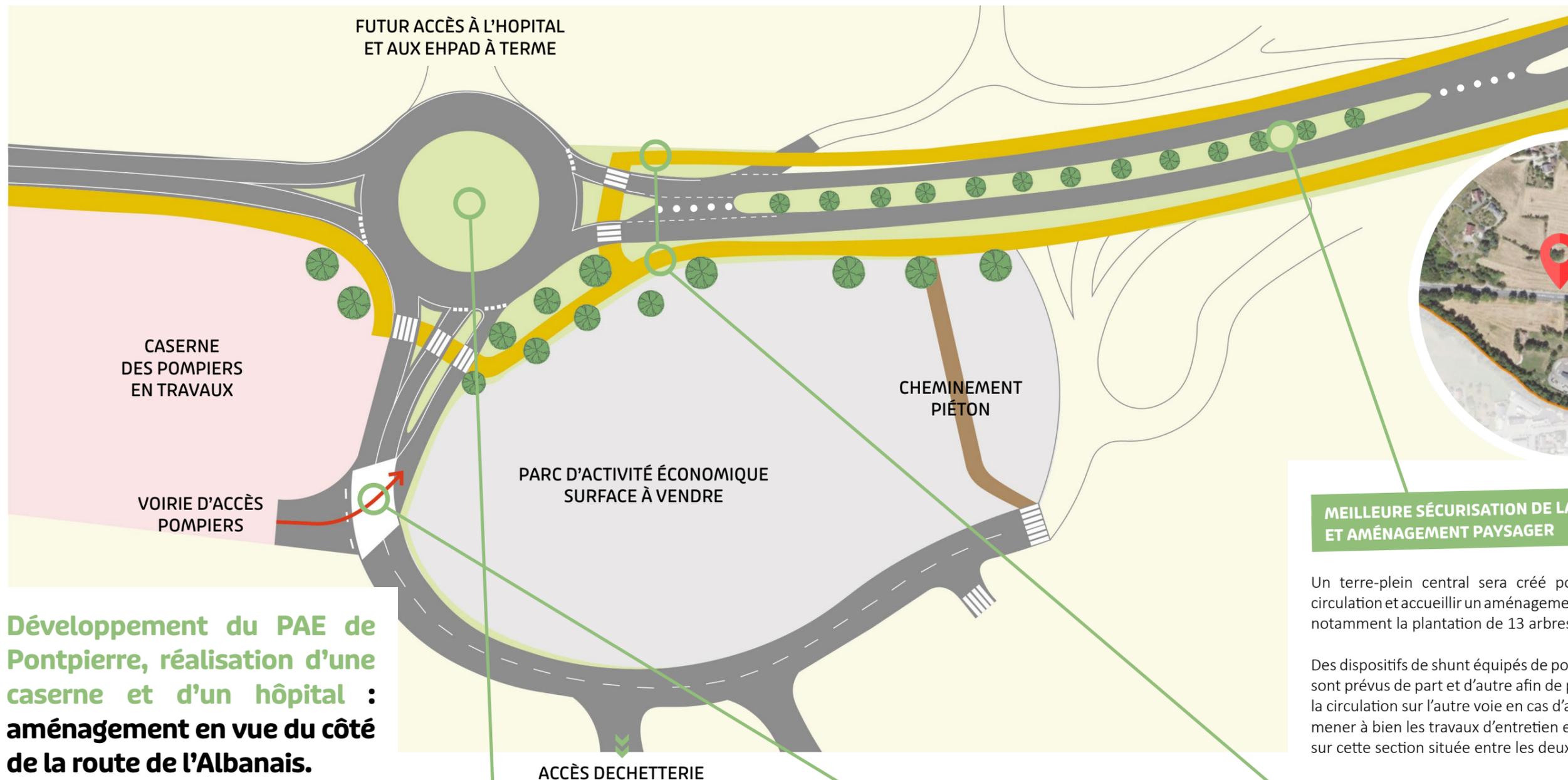
Pose du bardage



Finalisation et agrandissement du parking de l'OPAC (35 places de stationnement).



Vue drone de l'emprise du chantier de L'Esquisse et du Cœur de Vie.



Développement du PAE de Pontpierre, réalisation d'une caserne et d'un hôpital : aménagement en vue du côté de la route de l'Albanais.

Situé à la croisée d'Aix-les-Bains et Grésy-sur-Aix, le Parc d'Activité Économique (PAE) de Pontpierre bénéficie d'une attractivité croissante. Afin de répondre à la forte demande de foncier de la part des entreprises, son extension devient donc nécessaire. A cela s'ajoute le chantier de construction de la future caserne des pompiers et l'implantation du nouvel hôpital.

Ainsi, il s'avère nécessaire de restructurer la voirie environnante pour connecter l'ensemble de ces aménagements et sécuriser les flux de circulation.

Ce qui est prévu ? La construction d'une nouvelle voirie de desserte et d'un carrefour giratoire sur la route départementale. On décrypte ce prochain chantier dont les travaux s'échelonneront entre 2025 et 2026.

CRÉATION D'UN GIRATOIRE

Afin de permettre un accès plus fluide à la zone économique et à la déchetterie, un giratoire à trois branches sera réalisé. Il desservira également le futur hôpital ainsi que les EHPAD à terme.

Cet équipement permettra ainsi une meilleure gestion des flux de véhicules, notamment aux heures de pointe, tout en améliorant l'accessibilité pour les piétons et les cyclistes, grâce à des passages sécurisés.

UNE VOIE D'ACCÈS RÉSERVÉE AUX POMPIERS

Afin de permettre des interventions de façon rapide et sécurisée, les pompiers bénéficieront d'une voie d'accès au giratoire qui leur sera réservée.

De ce fait plus large, deux terre-pleins centraux seront aménagés sur cette route pour permettre aux usagers de la voie cyclable une traversée en deux temps, en toute sécurité.



MEILLEURE SÉCURISATION DE LA ROUTE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Un terre-plein central sera créé pour sécuriser la circulation et accueillir un aménagement paysager avec notamment la plantation de 13 arbres d'alignement.

Des dispositifs de shunt équipés de potelets amovibles sont prévus de part et d'autre afin de pouvoir basculer la circulation sur l'autre voie en cas d'accident ou pour mener à bien les travaux d'entretien en toute sécurité sur cette section située entre les deux giratoires.

AMÉLIORATION DES VOIES CYCLABLES

Amélioration de l'accès de la Véloroute des 5 lacs, l'artère majeur cyclable de la Commune et de l'agglomération de Grand Lac, par l'aménagement de la continuité de la bande cyclable qui reliera les deux giratoires. La traversée de la route sera elle aussi sécurisée.





Parc de la Mairie, un aménagement paysagé qui prend forme !

Création de cheminement, terrassement, installation des aires de jeux, plantations à venir, etc., le Parc de la Mairie prend forme petit à petit. Retour sur ces dernières semaines au cours desquelles le champ situé sous le pôle enfance a pris un tout autre visage.

Vous vous souvenez des aires de jeux pour lesquelles vous avez voté en avril dernier ? **Elles sont désormais installées, prêtes à accueillir vos enfants !** A ces grandes et moyennes structures s'ajoutent désormais une pergola, des tables de pique-niques et des bancs taillés dans des troncs de chêne (réalisé en interne par les agents du pôle Espaces Verts avec du bois 100% local !).

Entreprises et agents municipaux travaillent donc d'arrache-pied pour créer **un parc de 9000m²**, pour le plus grand plaisir des enfants du Pôle Enfance qui ne manquent jamais une occasion d'admirer les engins de chantier !

Ce qui a déjà été réalisé ?

- Installation de la fontaine à eau
- Le terrassement et la préparation des plateformes accueillant les structures de jeux.
- La pose des structures de jeux.
- La réalisation d'un nouveau chemin pour accéder à la route du Revard (à côté du chantier des immeubles de la Savoisième).
- La mise en place des copeaux de bois utilisés en sol amortissant ainsi que les rondins de bois pour délimiter les fosses de sécurité.
- Le terrassement de la terre végétale tout autour des fosses de sécurité et engazonnement.
- Les finitions du nouveau chemin d'accès à la route du Revard (plantations et apport de la couche de finition).

Les travaux à venir ?

- Pose de la clôture de l'aire de jeux.
- Plantation des arbustes et des arbres.
- Création du « parc à chiens ».
- Envisagé d'ici fin 2025 : création d'un pumtrack projet porté par les jeunes de la commune, et financé par le Budget citoyen du Département de la Savoie.
- En phase 2, après 2026, création d'un verger pédagogique, d'un espace dédié aux activités sportives et événementielles. ■

**Prêts à profiter de
ces espaces verts ?**

Le Pôle Enfance, un espace d'accueil et de lien social pour les tout-petits et leurs parents !

Situé au pied du futur parc de la Mairie, le pôle enfance est un lieu d'accueil chaleureux et stimulant pour les enfants de 3 mois à 3 ans. Depuis 27 ans, ce service accompagne les familles du territoire en offrant à leurs enfants un espace dédié à l'éveil, à la motricité et à la découverte tout en favorisant le lien social.

Le Pôle Enfance, c'est qui ?

3 services en sein d'un même endroit : la crèche, le RPE et le LAEP. A cela s'ajoute les services du Département : permanences de la Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Assistante sociale.

Avec une capacité de 26 places en accueil régulier et 4 en accueil occasionnel, le Pôle Enfance accompagne environ 70 familles par an. Animée par une codirection (une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière, référente santé), l'équipe encadrante rassemble 12 professionnelles de la petite enfance aux profils complémentaires (auxiliaires de puériculture, adjointes d'animation, éducatrices de jeunes enfants, infirmière et agents techniques).

Les principales actions mises en place pour les enfants ?

La bienveillance et l'adaptabilité sont les maîtres-mots au sein de ce service ! Avec un accueil qui respecte les besoins de chacun, deux parcours se distinguent :

- la journée des bébés est rythmée selon les besoins de sommeil, de faim et d'éveil de chaque enfant. Une grande place est laissée à la motricité libre ce qui permet aux bébés d'évoluer à leur rythme.

- La journée des grands : accueil en chanson, temps d'activités (peinture, motricité, jeux de constructions, jeux en extérieurs dans le jardin, jeux d'imitation, etc.), temps calme grâce à des histoires contées, repas, sieste, réveil et goûter : une journée bien remplie !

Le but via toutes ces activités est de favoriser la découverte et le plaisir, développer des activités qui permettent la libre adhésion des enfants, favoriser la motricité et le libre mouvement.



Les moments forts de l'année ? La Grande Lessive avec les écoles, spectacle de fin d'année, chasses aux œufs, passerelle avec l'école maternelle, fête dans le jardin, petit sport avec une intervenante spécialisée, musique une fois par semaine, conférences et projets en partenariat avec l'école et l'ACEJ ; autant d'activités qui renforcent le lien entre les familles et l'équipe du pôle !

Le Pôle Enfance accueille également **le Relais Petite Enfance (RPE)** qui accompagne les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels et garde à domicile) ainsi que les familles (les différents modes de garde, embauche d'une assistante maternelle (A.M), etc.).

En place depuis 2012, le RPE propose **des ateliers ludiques et créatifs pour les A.M et les enfants qu'elles accueillent** : sorties en pleine nature, activités adaptées à l'âge des enfants, lecture et comptines, les animations ne manquent pas ! Par exemple ? La sortie « Des étoiles dans la nuit » (fabrication de lampions et promenade autour du pôle) ou encore des ateliers sur le thème de « la trace » avec l'intervention d'une artiste plasticienne pour l'année à venir, en lien avec le Comité d'Actions Culturelles.

Enfin, parents, familles, n'hésitez pas à vous arrêter au **Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), « La Porte d'à côté »**. Ce service convivial favorise l'échange, le partage et les jeux pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés par leurs parents ou d'un proche ! Depuis 2012, ce service permet également aux parents d'échanger avec d'autres parents sur des thèmes de la petite enfance. ■

+ d'infos : 07.86.66.69.86 / rpe@gresy-sur-aix.fr

Appel aux dons : restauration du pressoir des gorges du sierroz



©Grand Lac Agglomération

GRAND LAC
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Les Gorges du Sierroz, premier site classé de Savoie en 1910, offrent un cadre géologique exceptionnel sur notre territoire. En juillet dernier, Grand Lac, La fondation du patrimoine et de l'association « Au Cœur des Gorges du Sierroz » lancent un appel aux dons pour restaurer le pressoir à huile à balancier.

Après un investissement conséquent porté par Grand Lac pour réhabiliter le site historique des Gorges du Sierroz, le pressoir, qui se dégrade à vive allure, est menacé. Cette fois, le financement sera participatif ! Les travaux envisagés ?

- Remplacement ou renforcement des poutres de maintien,
 - renforcement du balancier par des colliers métalliques et une couverture en acier corten,
 - reconstruction de la cuve à eau et de la cuve de pressage.
- Un soin particulier sera apporté à l'esthétique des matériaux,

avec un sablage léger et une protection par huilage et vernis incolores. En parallèle, un système de manœuvre fictif et une mise à jour du panneau d'information permettront aux visiteurs de mieux comprendre le fonctionnement de ce pressoir horizontal, enrichissant ainsi leur expérience.

Vous souhaitez apporter votre contribution pour sauvegarder cet équipement historique unique, témoignant du riche passé industriel et artisanal de la région ? Rendez-vous sur le site de la Fondation du Patrimoine. ■



Vous souhaitez faire un don ?
Rendez-vous sur le site :
www.fondation-patrimoine.org

- Montant des travaux : 37 400 €
- Objectif de collecte : 37 400 €
- Début des travaux : 2025

Un Noël local et responsable !

Cette année encore, vos commerces, producteurs et artisans grésyliens vous proposent des produits variés et de qualité vos fêtes de fin d'année !

Vous aussi faites le choix de consommer local et soutenez l'économie grésyenne. Retrouvez-les à Corsuet, Cellier 2.0, Pont-Pierre, Porte des Bauges, place Paulette Besson et sur le reste de la commune !

Un Noël de proximité, c'est possible !

Les grands moments de ces derniers mois !

Retrouvez toute l'actualité de la Commune et des associations sur notre page Facebook [@gresysuraix](https://www.facebook.com/gresysuraix) !

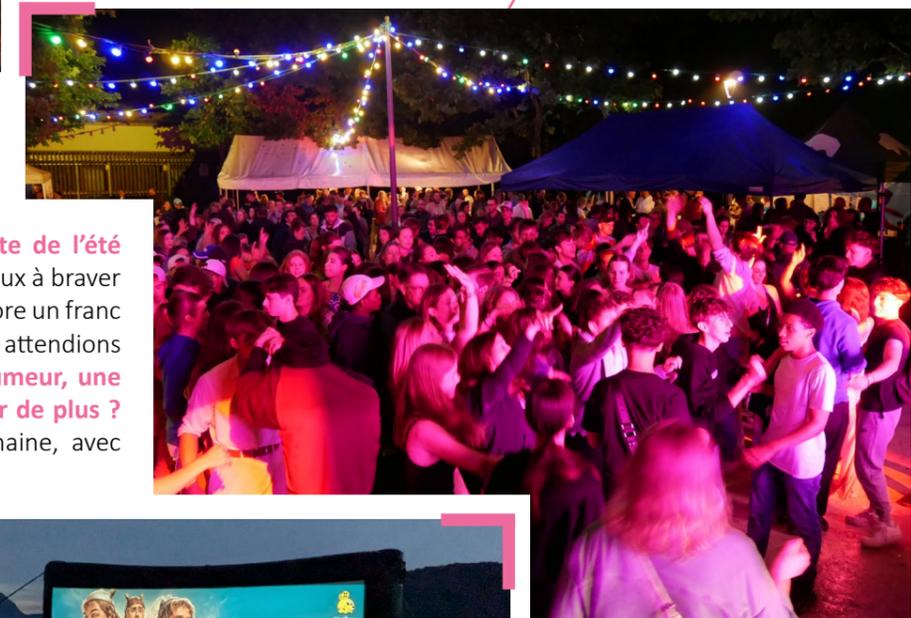


Fête de la musique !

Une soirée conviviale avec les jeunes talents de L'Atelier des Arts pour le plus grand plaisir de nos oreilles, le groupe Pitchi et ses compositions originales, sans oublier la team du Jellyfest pour régaler les participants ! Rendez-vous pris pour l'année prochaine !

Fête de l'été !

Fête de l'été pluvieuse mais fête de l'été heureuse ! Vous avez été nombreux à braver la pluie et vous avez bien fait, encore un franc succès pour cette fête que nous attendions toutes et tous ! De la bonne humeur, une bonne ambiance, que demander de plus ? Une autre édition l'année prochaine, avec vos sourires !



Des cinés plein air testés et approuvés !

Cette année, la Commune organisait non pas une mais deux projections au cours de l'été, et apparemment c'est validé ! Un grand merci à toutes et tous de nous avoir retrouvé à ces deux événements au cours desquels étaient diffusés « Astérix et Obélix, l'empire du milieu » et le film d'animation « Elémentaire ». Le plus cette année ? Le concert de Pattern Pusher organisé en partenariat avec Aix les Bains Riviera des Alpes !



Solidarité !

Vendredi 19 juillet, Nathalie Schmitt et Florian Maitre remettaient, au nom du Département de la Savoie, 11 ordinateurs reformatés à l'association caritative Acafiga. Ces appareils ont été envoyés à l'école élémentaire de Bignona au Sénégal. Équipés de logiciels spécialement conçus pour les malvoyants, ces ordinateurs permettront ainsi aux enseignants locaux d'accueillir en CE2 dix enfants malvoyant dans un cursus scolaire normal.

Cette initiative permet également un bel échange culturel : à la rentrée prochaine, **une classe de CM2 de Grésy-sur-Aix commencera une correspondance avec les écoliers de Bignona** par le biais de contes envoyés par mails. Bravo à tous les acteurs de ce beau projet !



Rentrée scolaire !

Le 2 septembre dernier démarrait une **nouvelle année scolaire pleine de projets et de découvertes du côté des écoles de Grésy-sur-Aix !**

Ils étaient 326 enfants à reprendre le chemin de l'école élémentaire et 142 à découvrir ou retrouver celui de l'école maternelle. Cette année, l'équipe de l'école élémentaire a le plaisir d'accueillir Mme Maurice, Mme Schmidt et Mme Dall'Acqua (CE1,CE2 et CM1) à qui nous souhaitons la bienvenue.



Passage du jury de fleurissement régional !

Mardi 3 septembre dernier, les élus et agents de notre Commune recevaient les membres du jury de fleurissement régional. Qu'est-ce que le label « Villes et Villages Fleuris » ? Un organisme qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Constitués de professionnels des espaces verts des communes labellisées, de l'urbanisme, du paysage, de l'horticulture, de l'environnement, de l'enseignement et du tourisme, ce jury était donc de passage sur Grésy pour observer les actions menées par la Commune.



Forum des associations

Une **matinée conviviale** où les bénévoles étaient présents pour vous accompagner et répondre à vos questions.

A cette occasion, **le collectif ITAC vous présentait L'Esquisse participative !** Kesako ? Un groupe de personnes enthousiastes et dynamiques, qui va animer et gérer l'espace de vie au sein de l'Esquisse.



Franc succès pour La Grésylienne !

Encore une édition réussie pour La Grésylienne ! Des nouveaux tracés, des vues magnifiques sur notre territoire, un biathlon contest pour les plus jeunes, des randonnées pour les marcheurs : **un grand bravo à toute l'équipe organisatrice, à vous pour ce challenge sportif et convivial, et à leurs partenaires !**

Rendez-vous l'année prochaine pour la 40^{ème} édition !



Rencontres de proximité

En septembre, les membres du Conseil Municipal vous donnaient rendez-vous dans vos quartiers pour une série de rencontres de proximité. **L'occasion pour tous d'échanger sur divers sujets et problématiques rencontrés au quotidien pour améliorer le cadre de vie.**

Près de 300 personnes ont ainsi pu échanger avec le Maire et les élus.



La Bibli fête le Raisin

La Bibli, ses bénévoles et les associations grésyliennes vous invitaient le dimanche 20 octobre dans le Parc du Château Brachet pour la Fête du Raisin !

Un après-midi festif et convivial auquel vous êtes venus nombreux pour profiter des animations, découvrir le terroir local et partager un bon moment en famille ou entre amis !



Rejoignez L'Esquisse participative !

A présent que l'on sait à quoi ressemblera L'Esquisse, tiers-lieu culturel, associatif et musical, il est temps pour la Commune de lancer une grande concertation citoyenne pour concevoir, avec vous, la programmation culturelle !

Pour ce faire, Sonia et Peggy du collectif ITAC vous invitent à rejoindre L'Esquisse participative ! Kesako ? Un groupe de personnes enthousiastes et dynamiques, qui va animer et gérer l'espace de vie au sein de L'Esquisse. Accueil d'événements culturels,

d'expositions, d'ateliers, etc. à vous de décider en rejoignant L'Esquisse participative !

Vous souhaitez prendre part à une expérience innovante afin de « faire ensemble » ? Les mots « convivialité », « partage », « rencontres » et « échanges » piquent votre curiosité ? N'hésitez plus, venez échanger avec Sonia et Peggy pour prendre des informations sur ce projet culturel d'envergure !

Contactez ITAC : itac.2savoie@gmail.com



RETROUVEZ - NOUS POUR LA FÊTE DE L'HIVER !

Cette année, Grésy et ses associations fêtent l'hiver !

Au programme ? Des animations et activités sportives vous seront proposées par les associations de Grésy à l'occasion du Grésy'thon organisé par Roc & Vertige et le Comanim'. Un Marché de Noël est organisé par l'Association des Parents d'Élèves et, pour finir, parce que ça ambiance et que ça fait battre les coeurs, une fanfare pour la bonne humeur et le plus grand plaisir de vos oreilles ! Retrouvez toutes les informations dans l'Agenda ci-joint.

Du courrier direction le pôle Nord !

Autre nouveauté cette année : pour le plus grand plaisir des petits (et peut-être aussi des plus grands ?), une boîte aux lettres du Père Noël réceptionnera les courriers des enfants grésyliens ! Des modèles de lettres destinés au grand barbu et à son équipe de lutins seront distribués dans les écoles et mis en téléchargement sur le site de la Commune. A retrouver dès le 1^{er} décembre à l'occasion de la Fête de l'hiver ! Elle sera ensuite située sur le parvis de la Mairie, prête à accueillir les listes de Noël de vos enfants.

RÉPONSE DU PÔLE NORD ASSURÉE !

